

Paris, le 28 juin 2012 - N° 102/D030

AVIS D'OPPORTUNITE

Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme en 2012

Type d'opportunité : réédition d'enquête déjà réalisée

Périodicité : enquête triennale

Demandeur : Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire - Service de la statistique et de la

prospective (SSP)

Au cours de sa réunion du 16 mai 2012, la Commission Entreprises et stratégies de marché a examiné le projet de l'enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme en 2012.

L'enquête est réalisée depuis 1973 par le SSP. Effectuée à un rythme triennal depuis 1979, elle remplace d'anciennes investigations menées par les organisations professionnelles du secteur.

L'origine de la demande est nationale. Mais les résultats de l'enquête sont utilisés pour répondre aux demandes des services de la Commission européenne, notamment en matière de bilans d'approvisionnement.

L'objectif est de connaître avec précision les quantités de produits, notamment agricoles, utilisées dans la fabrication des aliments composés pour animaux. L'enquête actualise les informations sur les débouchés offerts par l'alimentation animale à ces nombreuses productions, permet de suivre les stratégies d'arbitrage entre les différentes matières premières et sert à caler un modèle annuel utilisé par le SSP pour établir un bilan fourrager.

Les principaux thèmes abordés sont :

- les matières premières nutritionnelles utilisées pour fabriquer des aliments complets pour animaux de ferme selon un détail de l'ordre de 85 produits,
- les matières premières nutritionnelles utilisées pour fabriquer des aliments minéraux pour animaux de ferme selon un détail de l'ordre de 25 produits,
- les matières premières nutritionnelles utilisées pour fabriquer des aliments d'allaitement selon un détail de l'ordre de 20 produits,
- la répartition des fabrications suivant les principaux types d'aliments. Il est ainsi possible de croiser l'orientation dominante de l'établissement avec les matières premières utilisées.

Les unités interrogées sont les établissements producteurs d'aliments composés pour animaux de ferme (code CPF 1091Z), de France métropolitaine, produisant :

- plus de 5 000 tonnes par an d'aliments complets ou d'aliments d'allaitement (312 établissements et près de 99 % des productions considérées)
- plus de 2 000 tonnes par an d'aliments minéraux dont le tissu industriel est beaucoup plus éclaté (20 établissements et environ 85 à 90 % de la production d'aliments minéraux).

La liste des établissements est établie à partir des unités interrogées dans le cadre des enquêtes mensuelles et semestrielles de production d'aliments pour animaux réalisées par le Syndicat national des industriels de l'alimentation animale (Snia), Coop de France nutrition animale et de l'enquête annuelle de l'Association des fabricants de compléments pour l'alimentation animale (AFCA-CIAL).

L'enquête s'effectuait par voie postale ; un questionnaire au format Excel était fourni aux établissements en faisant la demande. L'enquête sur l'année de constat 2012 pourrait peut-être s'effectuer par internet. La collecte aura lieu au premier trimestre 2013. Le temps moyen de réponse est d'une heure trente à deux heures. Cette enquête est réalisée tous les trois ans.

Une première mise à disposition des résultats au niveau national se fera dès l'automne 2013 sous forme d'un 4 pages « Agreste Primeur » suivi de résultats détaillés dans un « Chiffres et données agroalimentaires ». L'ensemble des résultats, tableaux détaillés, séries longues et données régionales seront mis en ligne sur le site Agreste du SSP.

Le Président, après avoir entendu la Commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour une durée maximale de 5 ans à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.